

CONSEIL CITOYEN « ANDUZE »

22 janvier 2020

Présents : Isabelle COLOMP, Anne-Lise DAMOND, Yatté DAUCOURE, Paloma LEFUR, Monique LESCHIERA, Venerda MATOSHI, Corinne MAURAND, Chantal PHILIPPE, Lisa REQUENA, Carol AUBERT (*Département*), Gilles FOURNIER (*Chef de Projet participation habitants*).

Invités : Etty ELIOT (*Association ONCORE*), Abdeslam CHAOUI (*Association E-MOUVANT*).

Absents : Delphine BICHET, Catherine CAILLARD, Nordine MAHARZI, (*Médiateur sur Anduze sous convention adulte-relais*).

Excusés : Romain APPLER, Sylvie ARNAUD, Christine EYSSERIC, Christelle LAMAIRE, Claudine MEREL, Christophe MICOU, Blandine ZIMMERMANN (*GIP*), Didier JAFFIOL (*Délégué du Préfet*).

Validation du précédent compte rendu : **Validé à l'unanimité**

Un tour de table est fait, 3 nouvelles habitantes sont présentes à ce Conseil Citoyen.

Présentation du Conseil Citoyen par Gilles FOURNIER

Le Conseil Citoyen est une instance, et non une association, définie et imposée par la loi de la Politique de la Ville. Cette instance est apolitique, indépendante et autonome et sa mise en place a été voulue par le Gouvernement dans le cadre de la Politique de la Ville.

La Politique de la Ville se décline sous forme d'un contrat de Ville dans lequel il y a 4 financeurs possibles :

- L'État,
- Le Conseil Départemental,
- L'Agglomération,
- Le Conseil Régional.

Le Conseil Citoyen est basé sur le volontariat des habitants, associations, commerçants... du quartier prioritaire de la ville (QPV). Les QPV ont été établis par l'État en fonction des revenus des habitants. Sur Anduze, le QPV est le centre-ville.

Cette instance donne la parole aux habitants du quartier et permet aux institutions (Mairie, Département, État...) d'écouter et de répondre, au mieux, aux problèmes, besoins, etc. qui leur sont transmis grâce au conseil citoyen.

Afin que les Conseils Citoyens puissent se réunir et travailler :

- La Mairie d'Anduze laisse une salle à la disposition du Conseil Citoyen selon ses besoins,
- Le Département, l'Agglomération d'Alès et l'État attribuent la somme 3000 euros pour les FPH (Fonds de Participation des Habitants) afin de faire des petites actions pour les QPV,
- L'État, depuis cette année, contribue aux frais de fonctionnement des Conseils Citoyens.

La LOI n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine stipule, entre autre, que les conseils citoyens doivent être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville...

Ainsi, les instances locales invitent les représentants des conseils citoyens à participer aux comités de pilotage, comme aux comités techniques.

De fait, les Conseils Citoyens, ont le droit de regard sur ce que fait une association subventionnée par la Politique de la Ville, connaissent le projet (actions proposés, budget etc.).

Cela permet aux conseils citoyens d'émettre un avis circonstancié consultatif, sur les programmations annuelles des contrats de ville.

NOTA : Par exemple, les Conseils Citoyens peuvent inviter une association et éventuellement soutenir le projet de cette même association.

La parole est donnée à Abdeslam CHAOUI, de l'Association E-MOUVANT

Monsieur Abdeslam CHAOUI représente Madame Christelle LEVEQUE, Directrice artistique de l'Association E-MOUVANT, association de danse née à Saint Jean du Pin en 2009.

Cette école de danse a débuté avec 30 élèves et actuellement compte 200 adhérents venant de Saint Jean du Pin et des environs, Anduze compris. Tous les professeurs sont diplômés d'État et en activité.

Dans cette école, des ateliers « Parents-Enfants » ont été mis en place suite aux observations faites sur la connivence entre UN enfant et UN parent que ce soit le père, la mère, la grand-mère...

L'Association a sollicité le Conseil Citoyen pour proposer ce type d'atelier et le mettre en place sur Anduze dès les vacances de printemps. Pour le moment, l'Association ne souhaite mettre en place que les ateliers « Parents-Enfants ». Ces ateliers danse, mêlant la parentalité, proposent 2 types d'ateliers :

- Un, accessible aux enfants à partir de 18 mois
- Un pour les enfants à partir de 5 ans.

L'école de danse E-MOUVANT a déposé un dossier « Contrat de Ville » pour l'année 2020 pour une action sur Anduze. Si elle obtient une subvention lors des prochains CTP cela permettra aux habitants du QPV de bénéficier d'un tarif préférentiel. Tarif normal pour les autres habitants.

Dans le cas où cette demande de subvention n'est pas accordée, le Conseil Citoyen fera un micro-projet (F.P.H.*) pour une première approche.

Anne Lise DAMOND demande au représentant de l'école E-MOUVANT de prendre contact rapidement avec l'Association Graine de Sens, la crèche, l'Ecole Maternelle et l'Ecole Primaire afin d'expliquer ce projet. Une réservation de la salle de danse sera faite auprès de la Mairie pour les vacances de printemps.

Carol AUBERT rappelle qu'il y a une vraie démarche territoriale sur Anduze pour permettre aux habitants du QPV de bénéficier d'activités sportives diverses et précise que cette association a toutes les chances d'être subventionnée.

Le Conseil Citoyen souhaite que ces ateliers se mettent en place rapidement sur Anduze.

A SAVOIR que le CCAS d'Anduze (Caisse Centrale d'Activités Sociales) a voté une aide de 40euros pour les enfants voulant avoir accès à une activité sportive. Cette aide est allouée selon les revenus de la famille.

La parole est donnée à Etty ELIOT, de l'Association ONCORE

Etty ELIOT présente l'association ONCORE pour ceux qui ne la connaissent pas ainsi que ce qui a été fait :

- En 2018 : petit projet avec les adolescents du collège,
- En 2019 : grand projet avec les adolescents et les aînés d'Anduze.

Pour mener à bien ce deuxième projet, elle a travaillé avec d'autres professionnels. Huit jours de répétitions puis présentation du spectacle, d'une durée de 1h30, au Parc des Cordeliers le 19 avril 2019.

Tous les participants ont apprécié le travail entre générations et la restitution de ce travail. Spectacle magnifique n'ayant eu que de très bons retours. Les enfants et les adultes demandent à ce que cet échange intergénérationnel soit renouvelé.

Pour 2020, Etty ELIOT désire faire plus et encourage les habitants d'Anduze, tous âges confondus, à venir participer à ce prochain projet. Un dossier contrat de ville a été déposé. Etty ELIOT nous recontacte pour les dates de son atelier et pour fixer une date pour présenter la restitution de son projet.

Projet sur les incivilités diverses dans les rues d'Anduze - Suivi

Anne Lise DAMOND présente le projet de sensibilisation sur les diverses incivilités dans les rues d'Anduze proposé par Christophe MICOU (excusé ce jour)

Les incivilités dans les rues sont de toutes sortes et peuvent aller d'un mégot, d'une canette à terre à une insulte, une voiture mal garée... Elles ne blessent pas les personnes mais bousculent les règles de la vie sociale des habitants.

Les habitants d'Anduze en prennent conscience et désirent que cela change. Pour cela, Christophe MICOU propose à tous les habitants, petits et grands, de réfléchir ensemble pour éviter que ces désagréments se multiplient en communiquant de façon pérenne afin de sensibiliser sur une période donnée sur ces actes conscients ou inconscients.

Au cours d'une première réunion, qui a eu lieu le 15 janvier, un programme a été établi :

- Rencontre avec Monsieur IGLESIAS, Maire d'Anduze, afin de lui faire part de ce projet : aucune opposition de sa part,
- Une date de réunion d'information auprès de la population a été fixée au 15 février à 10h salle Ugolin (la salle a été retenue),
- Une information et une sensibilisation seront faites auprès des commerçants avant le 15 février par Christophe et Anne Lise,
- Des rencontres avec ANCA, l'Ecole primaire et des associations ont été faites. Projet plutôt bien accepté,
- Maquette de l'affiche et des flyers à discuter.

Afin de faire les démarches auprès des habitants commerçants, institutions,... nous avons besoin d'une attestation précisant que nous sommes bien Membre du Conseil Citoyen d'Anduze.

Gilles FOURNIER se chargera de nous la faire parvenir.

Au cours des rencontres avec les divers acteurs de ce projet, nous expliquerons la raison de ce projet, leur éventuelle implication dans cette démarche de prévention et non de répression, le mode de communication : affiches, dessins, messages, photos..., ainsi que les lieux d'affichage : vitrines, portes de garages, panneaux d'affichage....

Une demande de financement FPH sera déposée pour ce projet.

La maquette de l'affiche et des flyers est présentée aux Conseillers Citoyens pour modifications et acceptation. Après discussion, des changements ont eu lieu et acceptés de tous. L'impression peut être faite et s'en suivra affichage et distribution des flyers dans le QPV.

Divers / Informations :

Nouvelle procédure FPH :

A la demande de Blandine ZIMMERMANN , Anne Lise DAMOND présente la nouvelle procédure des FPH. Cette nouvelle procédure fait suite à un après-midi de travail, à la Sous- Préfecture, courant juillet 2019 et vient d'être validée par la hiérarchie. Ces nouveaux documents peuvent être utilisés dès à présent et sont à déposer ou faxer au GIP à l'attention de Blandine ZIMMERMANN.

Comités techniques de programmation, les CTP :

Lieu où l'on examine et discute les projets déposés dans le cadre de la Politique de la Ville. Les instances présentes accordent ou non les subventions. Les Conseils Citoyens sont invités à assister aux CTP.

Les prochains CTP ont lieu le 27 février 2020 à Anduze.

Anne Lise DAMOND sera présente aux CTP. Paloma LE FUR et Monique LESCHEIRA se proposent d'assister aux prochains CTP.

Acceptation de l'ensemble des Conseillers Citoyens présents.

Formations pour les Conseillers Citoyens :

Didier JAFFIOL fait parvenir l'agenda des sessions de formation des conseils citoyens en Renouveau Urbain. Ces formations qui ont lieu à AUBERVILLIERS depuis 2 ans sont proposées à 3 conseillers citoyens par Conseil Citoyen.

Afin d'y participer, il est nécessaire de poser sa candidature auprès du Conseil Citoyen. Après validation, on transmet le dossier de candidature auprès de L'École du Renouveau Urbain.

Monique LESCHEIRA et Anne Lise DAMOND font une demande de formation pour le mois d'avril.

Validation de l'ensemble des Conseillers Citoyens présents.

Présentation de la proposition du Projet : La Rue aux Enfants / La Rue est à Nous reçu courant janvier 2020. Le dossier est à déposer au plus tard au 2 mars 2020. Nous allons voir si nous avons le temps de monter ce dossier car ce projet est très intéressant.

Fonds de l'état pour le fonctionnement des conseils citoyens :

Le 28 janvier 2020, Carol AUBERT et Anne Lise DAMOND ont assisté au Séminaire EST-OCCITANIE D'ECHANGES de PRATIQUES qui se tenait à Montpellier et organisé par VILLES et TERRITOIRES Occitanie. Des échanges, des problèmes de toutes sortes sont évoqués, soulevés... mais pas de solutions...

Un référent d'un Conseil Citoyen de Narbonne fait remonter les difficultés pour obtenir les financements promis par l'Etat.

En fin de matinée, en présence de Carol AUBERT, Anne Lise DAMOND lui demande s'il parlait des frais de fonctionnement des Conseils Citoyens. La réponse est positive et il parle des difficultés pour obtenir ce qui était promis par l'Etat depuis février 2019. A savoir, à Narbonne, il y a 3 QPV donc 3 Conseils Citoyens. Chaque Conseil Citoyen a obtenu 1500euros ou 4500euros pour les 3 Conseils Citoyens. Février 2019, le GIP nous faisait savoir que l'Etat débloquait 1500euros de frais de fonctionnement par Conseil Citoyen. Avril, juin, septembre 2019 demande auprès du GIP la façon dont le Conseil Citoyen pouvait utiliser cette somme. Pas de réponse. Didier JAFFIOL me dit le 8 octobre qu'il avait pu obtenir 300euros par Conseil Citoyen pour le territoire d'Alès Agglomération.

- Anduze 300euros
- Alès Rive Droite 300euros
- Alès Tamaris 300euros
- Alès Cévennes 300euros
- Alès Pré St Jean 300euros
- Alès Centre Ville 300euros

Nous apprenons également ce 28 janvier que le Conseil Citoyen de Vauvert a obtenu 500euros et celui de Saint Ambroix 300euros.

Suite à ces constatations, des questions se posent :

- Qui reçoit l'argent ?
- Qui fait la répartition ?
- Comment est-elle faite ?
- Quelles sont les règles ?

Nous allons essayer de comprendre.

[Isabelle CZERBAKOFF : Association « Le Langage des Papillons »](#)

Carol AUBERT nous informe qu'Isabelle CZERBAKOFF lui a envoyé un mail lui stipulant vouloir intégrer le Conseil Citoyen donc participer à toutes les réunions et demandait à ce que nous changions les dates de rencontre car elle n'est pas libre le mercredi.

Anne Lise DAMOND informe qu'Isabelle CZERBAKOFF lui avait parlé d'un atelier « Masques » pour les enfants âgés de 7 ans minimum, organisé au cours des vacances de février. Elle demandait à Anne Lise de mettre les affiches et porter les flyers à l'Ecole Primaire dans le cadre du partenariat entre le Conseil Citoyen et l'Association « Le Langage des Papillons ». Anne Lise DAMOND refuse et lui précise qu'elle a présenté au Conseil Citoyen une association pour les décrocheurs scolaires, 16 – 30 ans et non pour les enfants. Anne Lise DAMOND lui précise que le Conseil Citoyen ne peut reconnaître cette action.

A l'unanimité, le Conseil Citoyen refuse de changer le tableau des réunions et attend qu'Isabelle CZERBAKOFF vienne demander elle-même, à intégrer le Conseil Citoyen.

[La fresque sur les murs du parking de la rue du Pont](#)

Le projet a pris du retard. Madame Simmonet à qui le règlement du devis n° 005bis ainsi que les dimensions et photos du parking ont été envoyés, a été plusieurs semaines en arrêt maladie et le courrier n'a pas suivi. Anne Lise DAMOND va reprendre contact avec Vincent TEK.

FPH : Anne Lise DAMOND fait remonter que les règlements d'un FPH de 47euros et qu'une facture frais de fonctionnement de 150euros, déposés en décembre dans les bureaux de Raison de Plus, ne lui sont pas parvenus. Gilles FOURNIER doit s'en occuper.

L'[Association Solid@rnet](#) s'est excusée car elle ne pouvait être présente ce jour. Voir si elle peut être présente au Conseil Citoyen du 1er avril 2020.

Présence au prochain Conseil Citoyen de l'Adjudant-Chef SABATIER commandant la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ). Anne Lise DAMOND s'est chargée d'inviter les institutions et les associations susceptible d'être intéressées par la présence de la BPDJ.

La séance est levée à 20h 10

Prochaine réunion

4 mars 2020 – 17h 30 Salle Marius – 1er étage de l'Espace Marcel PAGNOL

* Fonds de Participation des Habitants

Conseil Citoyens « Centre Ville »

16/01/2020

Personnes présentes :

Habitants du quartier : Florian LAROCHE, Lyson-Marie LAROCHE, Anne-Lise MESSAGER, Loris CHEVALIER, Mathieu JAMMET.

Associations : Marie-Laure REY-ROBERT (*IME Les Chataigniers*), Antoine BRASSEUR (*asso. Sauva*), Roxane MARTIN (*Zazplinn*).

Institutionnels : Régis JOLBERT (*Chargé de médiation - logis cévenol*), Jean-Luc SAUVAYRE (*Délégué Cohésion population-police*), Gilles FOURNIER (*Chef de Projet participation habitants - politique de la ville*).

Personne invitée : Sébastien LASSERRE (*Association Solidarnet*), Blandine ZIMMERMANN (*GIP Alès-Cévennes*)

Personnes excusées : Bruno DAGRON (*Caba*), Valerie BOUSQUET (*Asso. La Clède*), Didier JAFFIOL (*Délégué du Préfet*), Philippe SOLIGNAC.

- Ordre du jour :**
- I- Ambiance Générale
 - II- Projet commun de sauvegarde des oiseaux
 - III- Présentation de Solidarnet et de son nouveau Directeur
 - IV- Un point sur les animations de Noël en Centre-Ville
 - V- Questions/réponses diverses

Ce Compte-rendu a été réalisé par Antoine BRASSEUR, membre du Conseil, pour toute question ou suggestion, merci de prendre contact via le mail du Conseil :

ales.conseilcitoyencentreville@gmail.com

I - Ambiance Générale

Les membres du Conseil Citoyen Centre-Ville d'Alès sont ravis de se retrouver, en ce début d'année 2020, toujours merveilleusement accueillis au sein de l'institut Médico Professionnel Les Châtaigniers.

Cette première réunion de l'année n'a malheureusement pas rencontré un vif succès quant à sa fréquentation, puisque seuls quelques membres, très assidus, étaient présents ce soir.

Malgré tout, on dénote une réelle motivation de la part des participants. Trois projets sont en cours de construction.

Le Conseil remercie également Madame ZIMMERMANN, représentant l'Etat et le GIP Politique de la Ville, venue nous informer des dernières modifications concernant les démarches de demande de FPH.

II – Projet commun de sauvegarde des oiseaux

Roxanne THIBAUT-MARTIN, habitante du Centre-Ville, porte officiellement auprès du Conseil Citoyen un projet viable et réaliste de sauvegarde et de gestion des populations d'oiseaux en cœur de ville. Ce projet est soutenu par Antoine BRASSEUR et l'association SAUVA.

Madame THIBAUT-MARTIN constate avec tristesse la disparition de nombreuses espèces d'oiseaux et propose une action commune avec les habitants du Centre-Ville, les institutions et les associations locales.

Voici le projet sous sa forme actuelle, comme Madame THIBAUT MARTIN l'a présenté à l'assemblée :

Sensibilisation et Sauvegarde des Oiseaux en Centre-Ville d'Alès

Introduction :

En tant qu'habitant du centre-ville, je constate comme beaucoup de riverains, que les oiseaux disparaissent lentement de notre paysage urbain. Nous avons pourtant la chance d'habiter une ville à dimension humaine, proche de la nature et de zones protégées et préservées (*Le PNC, Bio0073phera, ...*). Profitons de cette opportunité pour valoriser notre quartier et mobiliser nos concitoyens autour d'un projet collectif et engageant.

Je souhaiterais soumettre aux habitants, associations et à la municipalité un projet de sauvegarde des oiseaux en centre-ville qui créera, dans notre quartier, une dynamique autour de la protection de la biodiversité, source indiscutable d'équilibre et d'atout pour notre territoire.

Mon souhait serait de travailler en collaboration avec :

- Les habitants,
- Le service des espaces verts de la ville,
- Les associations locales et du Centre-Ville comme la MNE (Maison Nature et Environnement), l'IME, La Clède, Sauva, Zazplinn, Muzicologik,
- Les écoles primaires, Collèges et Lycées (*Taïsson, La Salle, Cévenol, etc...*)

Je souhaiterais solliciter des professionnels comme la LPO (*Ligue pour la protection des oiseaux*) de l'Hérault (*dont aucune ville gardoise n'est d'ailleurs adhérente*), de manière à connaître les démarches à suivre, éventuellement réaliser une expertise et ainsi créer des conditions propices à la préservation des espèces ornithologiques en centre-ville.

Calendrier proposé :

Première étape (*Janvier 2020*) :

- Demande de soutien au CCCV Alès,
- Contacter la MNE,
- Contacter le Service des Espaces Verts de la Ville,
- Contacter la LPO la plus proche : Ardèche - 07110 Largentière - 04 75 35 55 90

Deuxième étape (*Février 2020*):

- Rédiger le projet et chercher les partenaires, en définissant les rôles de chacun des acteurs.

Troisième étape (*Février à Avril 2020*) :

- Rassemblement des partenaires et acteurs du projet,
- Évaluation des besoins financiers pour l'ensemble du projet,
- Dépôt de la demande de FPH,
- Concrétisation du projet par la fabrication (*réalisée par les partenaires comme les associations ou les écoles par exemple*) et la mise en place de nichoirs, de distributeurs de graines et de points d'eau pour les oiseaux (en prévision d'un été rude). Les lieux restent à définir, en concertation avec la municipalité et le service des espaces verts. Il pourrait s'agir du Jardin du Bosquet, du Jardin du Colombier, de squares, etc...

Nous pourrions également organiser une journée festive (*musiciens, techniques, supports de communication, boissons,...*) autour d'ateliers durant lesquels nous fabriquerons tous ensemble les éléments. Cette journée aurait également pour but de sensibiliser les habitants et de communiquer autour du Conseil Citoyen Centre-Ville d'Alès.

En tant que Directrice Artistique de l'association Zazplinn, je peux solliciter cette dernière pour proposer une manifestation musicale autour des oiseaux et de la harpe en partenariat avec le Conservatoire d'Alès, par exemple, mais également tous les partenaires associatifs qui souhaitent rejoindre l'action.

Grâce à cela, nous souhaitons mobiliser les citoyens autour d'un projet environnemental sensible et solliciter la ville pour devenir **la première ville du Gard refuge LPO**.

Proposition rédigée par Roxanne THIBAUT-MARTIN

III – Présentation de Solidarnet et de son nouveau Directeur

Ce jour, Monsieur Sébastien LASSERRE, nouveau Directeur de l'association Solidarnet, s'est présenté au Conseil Citoyen pour nous informer de leurs nouvelles activités et du fonctionnement global de cette structure.

Il propose également son aide et son soutien technique aux membres du Conseil Citoyen qui en aurait besoin, comme pour la rédaction de projets, l'utilisation d'un poste internet ou l'impression de documents.

Ainsi, les associations du Centre-Ville se rencontrent et il est fort à parier que de nouveaux projets vont émerger de ces échanges.

IV – Un point sur les animations de Noël en Centre-Ville

Les habitants présents et les représentants des associations du Centre-ville souhaitent indiquer à la municipalité que ses efforts en termes d'animations en centre-ville ont été remarqués. En effet, les différentes parades, les diverses animations et la musique en cœur de ville ont égayé cette fin d'année 2019.

Une idée est soumise par Monsieur Antoine BRASSEUR, concernant la diffusion audio sur les haut-parleurs municipaux : insérer la diffusion de jingles publicitaires des commerçants et associations du Centre-ville régulièrement entre les titres. Cela permettrait en effet d'informer en direct la population sur les activités du centre-ville, les offres des commerçants, les ateliers ou animations des associations.

Cette solution représente également une avancée écologique et économique, notamment en limitant l'impression sur papier.

Ces annonces pourraient être réalisées en studio par l'association Muzicologik, possédant le matériel et les compétences nécessaires pour la réalisation de ce type de produit.

Selon une charte définie par la municipalité, les commerçants pourraient alors traiter directement avec l'association pour la création et la mise à jour de leurs spots publicitaires et jingles.

V – Questions/réponses diverses

Contraint par le temps, et par un ordre du jour chargé, les questions diverses n'ont pas pu être abordées.

Les membres du Conseil remercient Madame ZIMMERMANN pour son intervention en début de réunion pour la présentation de la nouvelle procédure liée au fond de participation des habitants.

DEMANDES / QUESTIONNEMENT SUIVI

Réponses aux demandes et questionnements

- RAS

Relances des demandes sans réponse à ce jour

- RAS

Nouvelles demandes / questionnement

- RAS

Le conseil citoyen remercie Mr le Maire. Il remercie les différents services de la ville pour leurs prises en considération à leurs divers questionnements et pour les réponses à leurs demandes.

Levée de séance : 20h 20.

Prochains conseils citoyens
Jeudi 27 février 2020 à 18h
Lieu : Café des familles.

Conseil Citoyen « Près Saint-Jean »

21 janvier 2020

Secrétaire de séance : Cathy ROUVEYROL, Mariotte MASSOMA.

Personnes présentes : Nadia ACHOURI, Salima AISSAOUI, Luisa AÏT-AHMED, Slim GUERLACHE, Laytmas ICHALLALEN (La clède), Yamina KERRACHE, Mariotte MASSOMA, Cathy ROUVEYROL (*Radio Grille-Ouverte*), Gilles FOURNIER (*Chef de Projet participation habitants, Responsable du service « Vie des Quartiers »*), Jean-Luc SAUVAYRE (*Délégué Cohésion population-police*), Régis JOLBERT (*Chargé de médiation - logis cévenol*).

Personne(s) invité(s) : Sébastien LASSERRE (*Association Solid@rnet*), Jalil BENABDILLAH (*Directeur d'entreprises, entrepreneur et engagé dans la politique de la ville*)

Personne excusée : REKIKHA Khoukha, Didier JAFFIOL (*Délégué du Préfet*).

Validation du précédent compte rendu : **Validé**

Cette réunion du conseil citoyen est essentiellement axée sur les échanges avec les deux personnes invitées ; Monsieur Sébastien LASSERRE, le nouveau Directeur de l'association Solidar@net venu nous présenter les nombreuses actions menées, et Monsieur Jalil BENABDILLAH, entrepreneur majeur du bassin d'Alès, très impliqué dans la politique de la ville, qui a répondu à l'invitation du conseil citoyen.

Présentation de l'association Solidar@net (Voir plus de détail en annexe)

Sébastien LASSERRE présente les actions de Solid@rnet, pour des personnes orientées dans un parcours de recherche d'emploi ou de création d'entreprise, en direction des seniors et des habitants des quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) afin de lever les freins liés au numérique.

- Pour les seniors et dans les quartiers à l'aide d'un matériel mobile,
- Pour les jeunes à la Mission Locale,
- En direction des parents, pour démêler et dédramatiser (exemple, les réseaux sociaux)

L'association intervient sur 5 communes : Alès, Anduze, La Grand'Combe, Cendras et Bessèges

Sébastien nous explique que tous ces cours, interventions etc. sont basés sur les échanges et une adaptation à chaque personnes. La convivialité est de mise.

Laytmas ICHALLALEN est intéressée pour son groupe en cours de français, elle prendra rapidement contact avec Soli@rnet.

Gilles FOURNIER spécifie que les Conseils Citoyens peuvent demander l'intervention de l'association Solid@rnet pour les habitants, il donne en exemple le conseil citoyen de Tamaris, qui a mis en place un atelier dans leur quartier ; la mairie d'Alès ayant mis une salle de l'OMS à disposition de Soli@rnet.

Jalil BENABDILLAH

Après une présentation de son parcours, de ses diplômes, et de ses fonctions, Jalil BENABDILLAH nous présente « Leader Solidarités » :

« Leader Solidarités » est une émergence de Leader Occitanie créé en 2009, grâce à l'ambition commune de chefs d'entreprises et de la Région Occitanie.

Leader Occitanie associe des chefs d'entreprises innovantes prêts à mutualiser leurs expériences, noue des partenariats avec l'ensemble des intervenants du développement économique régional et national et agit au cœur des bassins économiques régionaux avec ses leaders territoriaux.

Le réseau Leader Occitanie participe activement au développement économique de la région et de ses territoires.

« Leader Solidarités » est un fonds alimenté par des entreprises afin de soutenir des projets associatifs et d'habitants : sorties sportives, spectacles vivants, théâtre, cirque,....

Pour ce, « Leader Solidarités » s'appuie sur ses leaders territoriaux afin de choisir le public bénéficiaire d'opérations ciblées, et ce en étroite collaboration avec des associations, clubs, établissements scolaires, préfectures, etc. qui assurent l'encadrement et la logistique nécessaire.

En plus de ce projet solidaire régionale, l'antenne Alésienne Leader Alès a créé également un Fonds de dotation pour soutenir financièrement les projets "sport ou culture" du territoire.

Les dossiers pour des projets portés par les associations d'intérêt général ou d'utilité publique sont à déposer sur le site : ales-mecenas.fr

Également, Jalil BENABDILLAH nous informe qu'il est prêt à rencontrer les associations, les réseaux ou les structures qui aident les personnes en situation de doute dans leur projet d'emploi afin de les aider, les soutenir à travers le réseau Leader ou ses partenaires.

Il spécifie qu'il ne s'agit évidemment pas de « pistonner » ou de passer outre les bonnes règles, mais plutôt de favoriser la mise en relation ou la recommandation qui s'appuie en premier lieu sur les compétences, la motivation et la volonté des personnes concernées.

Les 2 propositions d'aide, sont unanimement accueillies favorablement par les membres présents.

Proposition d'un projet FPH*

Lors du précédent conseil, il a été lancé l'idée d'une organisation pour la préparation d'un repas par un collectif d'habitants.

Ce avec le soutien des associations « La Clède », « Radio Grille Ouverte » et la Croix Rouge pour la distribution à une vingtaine de personnes sans abris vivant à Alès.

Le but est de tisser du lien entre les habitants et avec cette population marginalisée.

Cependant, par manque de temps ce jour, ce thème est reporté à la prochaine réunion.

Il n'est pas abandonné, le conseil citoyen y est toujours très favorable.

Divers

La poubelle demandée afin de préserver la propreté de l'espace détente devant le bâtiment « maison de projet » a été installée.

Elle est respectée mais le vent l'emporte régulièrement. Les membres du conseil vont surveiller ce qu'il en est dans le temps.

Le conseil citoyen remercie Messieurs LASSERRE et BENABDILLAH

DEMANDES / QUESTIONNEMENT SUIVI

Réponses aux demandes et questionnements

- La poubelle demandée a été installée par les services de la Mairie d'Alès.

Relances des demandes sans réponse à ce jour

- Aucune relance

Nouvelles demandes / questionnement

- Aucune nouvelle demande

Le conseil citoyen remercie Mr le Maire. Il remercie les différents services de la ville pour leurs prises en considération à leurs divers questionnements et pour les réponses à leurs demandes.

Fin de séance : 19h 45

Prochains conseils citoyens

3 mars 2020, **17 heures 30** salle « Selon possibilité »

Point de rencontre au pied de l'entrée de Radio Grille Ouverte

* : Fonds de Participation des Habitants



solidarnet

Présentation flash des actions de l'association

132 boulevard Talabot – 30100 Alès – 04 66 52 28 97 – contact@solidarnet.asso.fr

Vocation

Solidarnet est une association du secteur social. Son but est de rapprocher le numérique des personnes qui n'y ont pas accès (précaires, chômeurs, seniors...) lorsque celui-ci constitue un passage obligé dans l'accès à leurs droits, leurs emplois, tout autre besoin social ou leurs projets. De plus, l'association développe une série d'actions qui ont pour objet de développer des aptitudes dans la prise de recul sur l'utilisation du numérique, principalement en direction des jeunes et de leurs parents.

Personnel

Les cinq médiateurs numériques, le directeur de la structure, l'agente administrative et un groupe actif de sept bénévoles garantissent la mise en place, la réalisation et l'évaluation de plusieurs types d'actions, quarante-cinq semaines par an. À cette équipe s'adjoignent régulièrement des volontaires en service civique et des jeunes issus de la mission locale en parcours d'accompagnement professionnel.

Actions



- Lever les freins numériques dans la recherche d'une activité professionnelle : dans le cadre de leur recherche d'emploi ou de création d'une activité économique, plus de 220 personnes bénéficiaires des minimas sociaux sont accompagnées chaque année par SOLIDARNET. Elles sont orientées par une dizaine de partenaires : Pôle emploi, associations de solidarité et d'insertion. L'action est financée par le Fonds Social Européen depuis 2014.



- Les ateliers numériques mobiles : aller à la rencontre des publics les plus fragiles des territoires prioritaires de la politique de la ville ou des territoires prioritaires d'intervention CARSAT (7 ateliers hebdomadaires, 5 communes concernées : Alès, Anduze, la Grand-Combe, Cendras et Besseges) : l'association intervient dans les infrastructures associatives et municipales des quartiers populaires sous la forme d'ateliers mobiles d'accès au numérique. Un médiateur numérique accompagne des personnes volontaires dans leur autonomisation numérique : accès aux droits, utilisation des logiciels bureautiques, outils de la mobilité, utilisation des services, utilisation des moyens de communication, etc. Sur les sept ateliers, quatre sont réservés aux seniors.



- En 2019, Solidarnet a proposé de nouveaux services qui s'adressent aux publics des associations œuvrant dans le champ de l'enfance, de la jeunesse et de la famille : Centres sociaux, Mission locale jeunes, Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), Espaces jeunes, etc. Deux modes d'agir sont en cours d'expérimentation : en direction des parents d'une part, en direction des enfants / jeunes adultes d'autre part. Ces deux démarrages sont financés par la politique de la ville.

Conseil Citoyen « Rive Droite »

15 janvier 2020

Personnes présentes :

Monique BRUN (*association Mosaïque*), Jérôme DUVAL (*chargé de communication à La verrerie-Pôle National cirque*), Françoise GAGGIA (*médiatrice pour l'association Avenir Jeunesse et référente du Conseil citoyen Rive droite*), Marie-Noëlle THOYER, Gilles FOURNIER (*Chef de projet participation habitants*), Jean-Luc SAUVAYRE (*Délégué Cohésion population-police*).

Personnes excusées

Régis JOLBERT (*Médiateur Logis Cévennol*), JAFFIOL Didier (*Délégué du Préfet*), .

Personnes invitées :

Blandine ZIMMERMANN (*GIP - Groupement d'Intérêt Public de la Politique de la Ville*), Sébastien LASSERRE (*Directeur de l'association Solid@rnet*)

Validation du précédent compte rendu : **Validé**

Ordre du jour

- Présentation des activités de l'association « Solid@rnet »
- Présentation des nouvelles modalités du FPH (Fonds de participation des Habitants)
- Prochain évènement à venir
- Divers

Présentation des activités de l'association « Solidarnet »

Sébastien Lasserre directeur de Solid@rnet depuis septembre 2019 est venu se présenter et nous a présenté les actions de Solid@rnet (*voir complément dans le document joint en annexe*) :

- accompagnement individuel pour les personnes relevant des minimas sociaux (sur orientation),
- ateliers mobiles pour les « seniors » (gratuits) (avec 10 jeunes recrutés par la Mission Locale),
- rencontres pour les parents sur le thème « l'utilisation du numérique chez leurs enfants,
- ateliers avec les « adolescents » avec Aline Chaulet dont le but est de prendre de la distance par rapport à l'utilisation du numérique, de développer l'esprit critique.

Présentation de la nouvelle organisation du FPH*

Ce qui ne change pas :

- L'association « Raisons de plus » s'occupe toujours de la gestion du FPH.
- La somme allouée est toujours de 3000 euros par quartier par an à hauteur de 700 euros maximum par action.

- Les associations bénéficiant d'une subvention « Contrat de ville » ne pourront pas obtenir le FPH pour la même action.
- Les actions faites dans le cadre scolaire ne sont pas acceptées. Toutefois, elles peuvent être faites dans un établissement scolaire (organisées par une Association de Parents d'Élèves par exemple, hors temps scolaire).

Ce qui change :

- C'est Blandine qui est dorénavant en charge du FPH au GIP. Elle donne le feu vert après études des dossiers mais il ne s'agit pas d'une validation mais juste d'un suivi (bien qu'une vérification sur les critères (politique, religieux, etc.) soit effectuée comme prévu dans le fonctionnement).
- La nouvelle fiche projet sera mise sur le site de l'Agglo ; elle doit être remise au maximum 15 jours avant le projet.
- Cette fiche comporte l'avis favorable des membres des conseils citoyens qui viennent souvent ; un devis doit être fourni pour les frais ; la valorisation du bénévolat peut y apparaître pour faire ressortir la participation (même si cela dépasse le budget de 700 euros puisque cet argent ne sera pas versé).
- Un bilan de l'action sera obligatoirement demandé par la suite.
- Un budget de fonctionnement de 300 euros, alloué par l'État, pour le matériel (affiches, etc.) est maintenant alloué à chaque conseil (avec devis).

Prochain évènement à venir

- jeudi 30 janvier apéro à 20 h suivi à 20 h 30 : projection du film sur Alès (et Rochebelle) documentaire FR3 à La boutique,
- Rencontre des associations intervenant sur la Rive droite à envisager plutôt après les élections : Françoise propose le jeudi 26 mars à 18 h à la Bourse suivi d'un moment convivial,
- Après-midi Jeux- lecture- contes dans le Parc de Cauvel : mercredi 1er avril après-midi, organisé par Avenir jeunesse.
- Spectacle et ateliers autour de la Communication Non violente : Le jeudi 16 avril à 18 h à l'Espace Cazot suivi d'un buffet en soirée.

Valérie Bousquet de l'association « La Clède » non disponible pour participer au conseil de ce jour, nous invite à visiter les futurs locaux du Centre social, en attente de travaux (dans l'ancien IME). Nous pourrions les visiter avec elle lors du prochain conseil citoyen du 26 février.

Le conseil apprécie l'invitation et l'accepte volontiers

Divers

En cours d'organisation :

- Communication Conseil citoyen, le prospectus en cours de réalisation.
- **Invitation au maire, décision du conseil citoyen de reporter la date ultérieurement.** Cela nous laissera le temps de retravailler les questions.
Gilles Fournier nous conseille d'y travailler sereinement et de ne pas être redondant sur certaines questions dont les réponses ont déjà été formulées en direct par Monsieur le Maire, comme celles déjà évoquées à la réunion du Programme National de Rénovation Urbaine)
- Logis Cévenols : date rencontre avec Mr Bergogne dans l'année ? A voir avec Régis Jolbert, médiateur aux Logis Cévenols.
- Logements insalubres : Personnes intéressées pour rencontrer Mr Pochet du service d'hygiène ? : un rendez-vous est prévu le jeudi 30 janvier à 14 h 30 (le bureau se situe dans la galerie marchande de la médiathèque)

- Jardins familiaux à Rochebelle :
les inscriptions sont ouvertes au CCAS « Mairie Prim » 04 66 54 23 21

Animations de Noël. Sollicités au sujet des animations de Noël dans le centre ville, les membres du conseil ont répondu que ces animations leur ont plu :

- l'animation musicale avait été renouvelée,
- les petits orchestres embauchés pour l'occasion jouaient de la bonne musique également,
- **les calèches ont été appréciées et les habitants se demandent si il serait possible de les faire passer par le faubourg de Rochebelle pour animer le quartier ?**

DEMANDES / QUESTIONNEMENT SUIVI

Réponses aux demandes et questionnements

- Monsieur le maire a donné son accord pour l'installation du 2^{ème} panneau d'affichage à Cauvel en bout du stade, en proximité des bancs et de la cabane pour enfant. (*question du 10/12/2019*)

Relances des demandes sans réponse à ce jour

- Aucune

Nouvelles demandes / questionnement

-

Le conseil citoyen remercie Mr le Maire. Il remercie les différents services de la ville pour leurs prises en considération à leurs divers questionnements et pour les réponses à leurs demandes.

Fin de séance : 19 heures 45

Prochains conseils citoyens

26 février 2020 - 18 heures

Rdv à la cantine solidaire pour aller ensuite visiter les locaux du centre social

* : Fonds de Participation des Habitants



solidarnet

Présentation flash des actions de l'association

132 boulevard Talabot – 30100 Alès – 04 66 52 28 97 – contact@solidarnet.asso.fr

Vocation

Solidarnet est une association du secteur social. Son but est de rapprocher le numérique des personnes qui n'y ont pas accès (précaires, chômeurs, seniors...) lorsque celui-ci constitue un passage obligé dans l'accès à leurs droits, leurs emplois, tout autre besoin social ou leurs projets. De plus, l'association développe une série d'actions qui ont pour objet de développer des aptitudes dans la prise de recul sur l'utilisation du numérique, principalement en direction des jeunes et de leurs parents.

Personnel

Les cinq médiateurs numériques, le directeur de la structure, l'agente administrative et un groupe actif de sept bénévoles garantissent la mise en place, la réalisation et l'évaluation de plusieurs types d'actions, quarante-cinq semaines par an. À cette équipe s'adjoignent régulièrement des volontaires en service civique et des jeunes issus de la mission locale en parcours d'accompagnement professionnel.

Actions



- Lever les freins numériques dans la recherche d'une activité professionnelle : dans le cadre de leur recherche d'emploi ou de création d'une activité économique, plus de 220 personnes bénéficiaires des minimas sociaux sont accompagnées chaque année par SOLIDARNET. Elles sont orientées par une dizaine de partenaires : Pôle emploi, associations de solidarité et d'insertion. L'action est financée par le Fonds Social Européen depuis 2014.



- Les ateliers numériques mobiles : aller à la rencontre des publics les plus fragiles des territoires prioritaires de la politique de la ville ou des territoires prioritaires d'intervention CARSAT (7 ateliers hebdomadaires, 5 communes concernées : Alès, Anduze, la Grand-Combe, Cendras et Besseges) : l'association intervient dans les infrastructures associatives et municipales des quartiers populaires sous la forme d'ateliers mobiles d'accès au numérique. Un médiateur numérique accompagne des personnes volontaires dans leur autonomisation numérique : accès aux droits, utilisation des logiciels bureautiques, outils de la mobilité, utilisation des services, utilisation des moyens de communication, etc. Sur les sept ateliers, quatre sont réservés aux seniors.



- En 2019, Solidarnet a proposé de nouveaux services qui s'adressent aux publics des associations œuvrant dans le champ de l'enfance, de la jeunesse et de la famille : Centres sociaux, Mission locale jeunes, Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), Espaces jeunes, etc. Deux modes d'agir sont en cours d'expérimentation : en direction des parents d'une part, en direction des enfants / jeunes adultes d'autre part. Ces deux démarrages sont financés par la politique de la ville.

CONSEIL CITOYEN « TAMARIS »

14 janvier 2020

Début de la séance : 18h 10

Secrétaire de séance : Georges PECHOUX

Animateur de séance : Raymond KOSEL

Personnes présentes :

Habitants / Asso : Lydie AZAN, Joël BAPTISTE (*Association Voyages Culturels*), Djazia BENDJEDDOU, Nicole CHOUKROUN, Marcel CORP, Kathy FERRY, Abdou TAÏATÏ et Rodolphe CUSSIGH (*secours Catholique*), Jacques DUROT, Christelle LABAUME, Murielle MUCHA, Sandrine RIVIERE, Anaïs WAXIN, Jean-Luc SAUVAYRE (*Délégué Cohésion population-police*), Gilles FOURNIER (*Chef de Projet participation habitants*), Régis JOLBERT (*Chargé de médiation - logis cévenol*).

Personne invitée : Blandine ZIMMERMANN du GIP.

Personnes excusées : Didier JAFFIOL (*Délégué du Préfet*).

Validation du précédent compte rendu : **Validé à l'unanimité**

Raymond KOSEL anime la séance. Il commence par souhaiter une bonne année à tout le monde. Pour des raisons de santé il n'a pas pu finaliser le bilan de l'année 2019 qu'il se propose de nous soumettre au prochain conseil.

Thèmes principaux :

- Communication du GIP sur le dispositif du fonds de participation des habitants,
- La fête de Noël à Tamaris,
- Action du 1er jeudi du mois, visites du conseil citoyen,
- Divers

Organisation FPH*

Blandine Zimmermann du GIP nous présente le fonds de participation des habitants, les documents à utiliser et les procédures à appliquer.

L'objectif est d'harmoniser les modalités de recours aux financements des actions des différents conseils citoyens de l'arrondissement d'Alès.

Elle nous remet les formulaires et un document explicatif qui seront joints au présent compte-rendu.

La fête de Noël à Tamaris,

Les participants nous font un retour positif sur le Noël de Tamaris qui a eu lieu le 22 décembre 2019 sur la place du Nord et le city-stade.

Action Marché de Tamaris « les premiers jeudis du mois »

Même si les résultats en termes de rencontre des habitants chaque 1er jeudi sur la place des Forges sont modestes, tous conviennent de maintenir cette action.

Une amélioration des affiches est envisagée avec l'aide éventuelle de l'association Solid@rnet.

La prochaine action aura lieu le 6 février.

Le samedi 26 mars le conseil citoyen organisera une action à laquelle se joindra le projet VIIA proposé par le Festival Itinérances. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil.

Information / Divers

● Nuisances sonores dans les bus de la ville :

- Plusieurs utilisateurs des bus NTEC se plaignent du niveau sonore dans certains bus, principalement dû à la sonorisation dans la cabine.

Avec certains conducteurs ou conductrices ils ont à subir des communications musicales, commerciales voire politiques non souhaitées.

Les demandes pour baisser le niveau dans la partie passager sont rarement bien accueillies et les réponses parfois injurieuses.

Malgré le signalement régulier à l'agence NTEC cet état de fait perdure.

Dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores engagées par la ville nous demandons à la mairie de bien vouloir agir pour que chacun puisse voyager dans les bus de la ville sans ambiance sonore et sans qu'il soit possible à un agent d'imposer ses choix.

Que l'espace de conduite soit sonorisé peut rester possible du moment qu'il n'interfère pas sur l'espace passager.

● Éclairage public :

La mise en place des nouveaux luminaires représentent une amélioration en termes de pollution lumineuse.

La mise en place n'est pas encore terminée.

Quelques points mériteraient d'être améliorés.

Les arrêts de bus ne sont pas suffisamment éclairés.

Les abords de la pharmacie de Tamaris sont insuffisamment éclairés ce qui peut être problématique lors des gardes de nuit.

DEMANDES / QUESTIONNEMENT SUIVI

Réponses aux demandes et questionnements

- RAS

Relances des demandes sans réponse à ce jour

- RAS

Nouvelles demandes / questionnement

- Nuisances sonores dans les bus de la ville : Voir page 2/ 3

Le conseil citoyen remercie Mr le Maire. Il remercie les différents services de la ville pour leurs prises en considération à leurs divers questionnements et pour les réponses à leurs demandes.

Levée de séance : 19h 50.

Prochains conseils citoyens
25 février 2020 à 18h 00 Salle OMS

* : Fonds de Participation des Habitants